



Vendredi 30 octobre 2026

SANTERRE HAUTE-SOMME



RD 938 À HAUTEUR DE CLÉRY-SUR-SOMME : CIRCULATION PERTURBÉE DU JEUDI 5 NOVEMBRE À DÉBUT FÉVRIER 2027*

De quoi s'agit-il ?

Pour préparer la **réalisation de la déviation de la RD938** liée aux travaux du Pont-Canal de la Somme, un diagnostic pyrotechnique a été mené aux abords de la route départementale entre la coopérative agricole Unéal, située rue du Pré de l'Orgibet, et l'entrée de la commune de Cléry-sur-Somme, rue d'Albert.

Celui-ci a révélé une importante quantité d'objets métalliques dans le sol nécessitant la mise en œuvre de travaux de dépollution pyrotechnique (détection puis neutralisation et enlèvement de matériels militaires anciens).

Lors de l'information travaux diffusée au début du mois de septembre, les résultats de l'étude de sensibilité pyrotechnique n'étaient pas encore disponibles. Ils ont depuis révélé un nombre d'objets métalliques à investiguer plus important que prévu. **Les opérations de dépollution pyrotechnique nécessitent donc d'adapter les restrictions de circulation initialement annoncées.**

Quand et quelles conséquences ?

La circulation sur la RD938 reste ouverte. Toutefois, pour permettre aux démineurs de travailler, **une coupure dans les deux sens de circulation pouvant aller jusqu'à 15 minutes sera mise en place.** Ce dispositif de fermeture temporisée de la RD938 sera **effectif de 8h30 à 16h30, à compter du jeudi 5 novembre 2026 jusqu'au 8 février 2027*.**

La mise en place de la signalisation et des tests associés auront lieu le mercredi 4 novembre 2026. Ils entraîneront des coupures ponctuelles et limitées de la circulation.

L'accès prioritaire des véhicules de secours sera maintenu pendant la durée des chantiers. Pour la sécurité de tous, les usagers de la route sont appelés à la prudence et au respect de la signalisation mise en place.

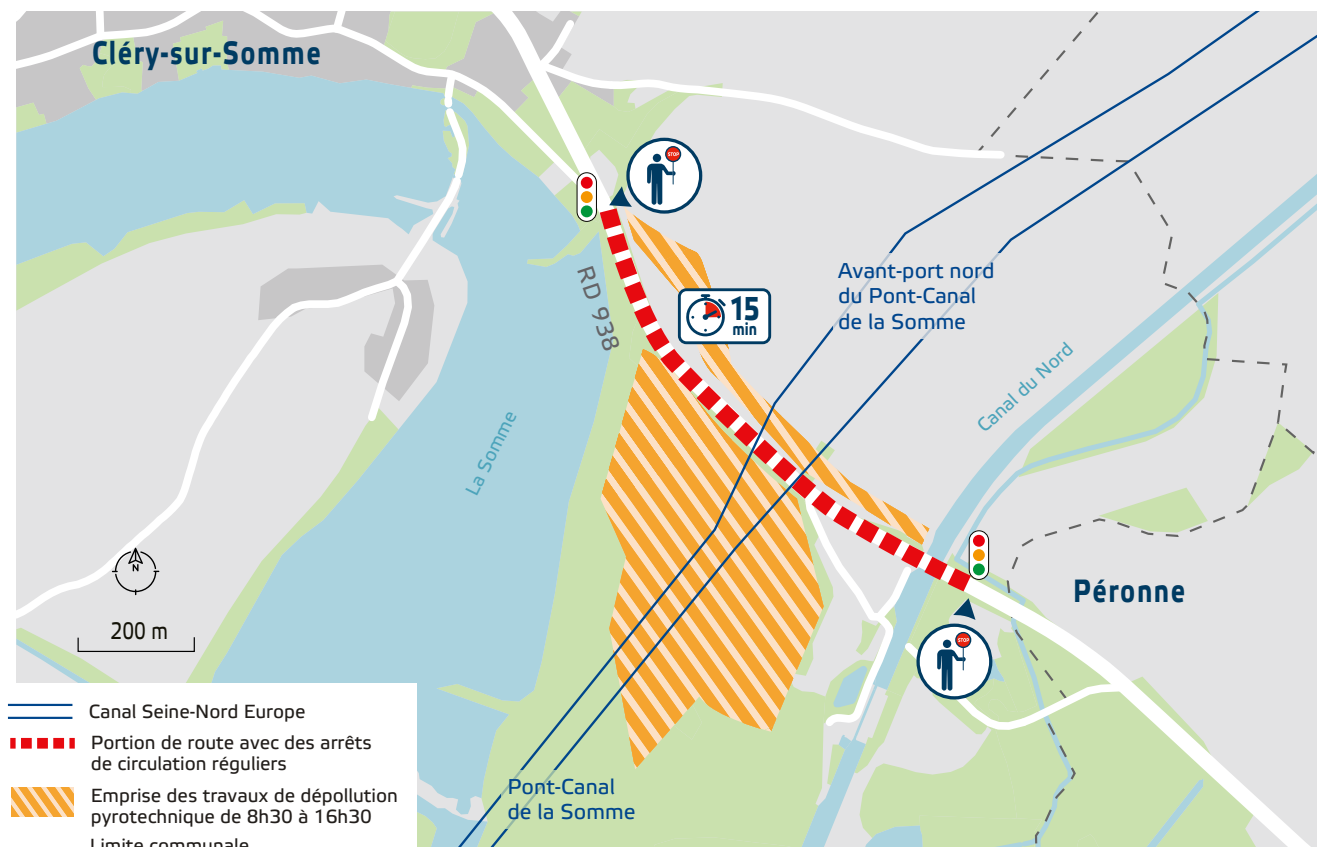


Portion de la RD938 concernée par des arrêts de circulation jusqu'à 15 minutes

© Canaleau

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Carte de la zone d'intervention avec incidence sur la circulation



Le saviez-vous ?

Avant le démarrage des chantiers, des diagnostics et opérations de dépollution pyrotechnique sont organisés afin de détecter et neutraliser d'éventuelles munitions anciennes présentes dans le sous-sol.

Menées par des démineurs agréés, ces interventions visent à repérer et sécuriser les

anomalies métalliques, souvent des engins non explosés, avant le début des travaux de construction du Canal.

Ce type de dépollution, courant sur les grands projets traversant d'anciennes zones de conflit, s'inscrit dans une démarche globale de sécurité, complétée par des actions de formation et de sensibilisation des personnels en lien avec la Sécurité civile.

UN CHANTIER EST UNE ZONE DANGEREUSE
RESPECTEZ L'INTERDICTION D'Y PÉNÉTRER

Les chantiers du Canal Seine-Nord Europe ne sont pas des terrains de jeu !

- Circulation de camions et d'engins de chantier avec peu de visibilité pour les conducteurs
- Présence de machines et de matériels dangereux
- Chutes possibles (trous, objets au sol...)
- Autres dangers possibles (chocs électriques, noyade, chutes d'objets, ensevelissement, explosion, produits dangereux...)

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers, Une question sur le projet ? Contactez-nous : santerre.hautesomme@scsne.fr

Partenaires financiers



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**RESTONS
CONNECTÉS**

santerre.hautesomme@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr

